

M. Michel FARSSAC
Directeur des Ressources Humaines
Airbus Helicopters

Objet : Demande de reconnaissance des personnels de production.

Monsieur le Directeur des ressources humaines d'Airbus Helicopters,

à deux mois de la fin d'une année très particulière, en raison des conditions sanitaires liées à la crise du Corona virus, La CFE-CGC vous adresse une demande relative à la reconnaissance des salariés de production et de support à la production.

L'engagement de ces personnels afin que l'entreprise puisse tenir ses objectifs de livraisons, n'est plus à démontrer :

-Reprise d'activité dès le début du confinement pour certains secteurs dans des conditions sanitaires partagées et établies ensemble. Ces dernières ne pouvaient cependant pas empêcher le sentiment de crainte face au virus, et à la prise de risque associée,

-Permanences et limitation des prises de congés à deux semaines pendant la période estivale afin de rattraper le retard lié à l'organisation et aux effets de ces mesures,

-Imposition de certains jours de congés dans la période légale des quatre semaines de congés et au-delà (semaine 44 et/ou 53),

-Travail les jours de CETC initialement programmés,

-Travail le samedi ...

Aussi **nous vous demandons** d'étudier les modalités pour que **l'Entreprise accorde une reconnaissance** envers cet engagement sans faille.

Une prise en charge de tout ou partie des jours Covid, plus de souplesse dans les moyens de récupération de ces heures (CETC, flexible, HE...), l'organisation des jours de CETC restant à prendre en fonction des besoins de chacun, voire une prime spécifique sont autant de pistes que nous vous proposons de partager. Peut-être avez-vous, vous-même, songé à quelques idées dans ce sens ?

L'entreprise est en pleine réflexion autour de la compétitivité. La CFE-CGC est consciente que cela est un enjeu majeur pour les années à venir. N'oublions pas que le professionnalisme et l'engagement des salariés y contribuent fortement, en particulier depuis le début de la crise.

Sûr de la compréhension que vous apportez à ce courrier et dans l'attente de votre retour, veuillez accepter, monsieur le Directeur nos cordiales salutations.

DSC adjoint CFE- CGC

Ludovic ANDREYON



DSC CFE-CGC

Claude Bocoviz



Copie : Les salariés d'AH